



Papiers relatif à une maison non transmis

Par **PHIL51REIMS**, le **10/12/2008** à **14:34**

Le 17 octobre 2008, j'ai passé devant notaire, car j'ai effectué l'achat d'une maison de 2003. Lors de cet achat le vendeur ne m'a pas fourni tous les documents relatifs à la maison, son constructeur, les plans etc.... Cela fait plusieurs fois que je les réclame au vendeur toujours rien, ensuite j'ai appelé mon notaire afin qu'il se rapproche du notaire du vendeur, mais toujours rien à ce jour, mercredi 10 décembre 2008. Que puis-je faire ? Puis-je ester une action en justice et combien coûterai cette action et demander des dommages et intérêts, de plus le ramonage n'était pas fait, or il était obligé de le faire avant la vente de cette maison ceux-ci m'ont coûté 55 €. Merci de me donner une réponse à ma question rapidement.